

# Communiqué de presse

## Mesures administratives prononcées par le SCAN en 2019

**Le bilan de l'année 2019 des mesures administratives présente une situation globalement en baisse par rapport à 2018. En 2019, 4'551 décisions ont été prononcées par la Commission administrative, soit une baisse de 0,15% par rapport à 2018. Ces décisions se répartissent principalement en avertissements (1379) et en retraits (2099). Sur le plan suisse, on assiste à une augmentation de 3%. Les mesures liées à l'inattention et à la consommation de drogues sont plus élevées dans le canton de Neuchâtel. D'autres éléments de comparaison par rapport aux autres cantons se trouvent en fin de communiqué.**

Par rapport à l'année 2018, nous pouvons relever :

- Une diminution du nombre des avertissements (-7 % ; CH : +5%) ;
- Une diminution du nombre des retraits (-2 % ; CH : -0,2 %) ;

Nous trouvons également aux côtés de ces mesures "classiques", celles concernant des refus de délivrance de permis (61), des interdictions de circuler (21) et des interdictions de faire usage d'un permis de conduire étranger (596).

Parmi les motifs les plus fréquents à l'origine d'une mesure administrative, nous pouvons mentionner ceux liés :

- À la vitesse, 1640 cas ;
- À l'ébriété au volant, 583 cas ;
- À l'inattention, 472 cas.

Le nombre des mesures en lien avec la vitesse est en diminution (3 %), de même que celui lié à l'alcool (8%) alors que celui lié à l'inattention est en forte augmentation (25%). Si on peut se réjouir de constater une diminution des infractions liées à la vitesse et à l'alcool, on doit néanmoins noter une augmentation des inattentions (non-respect de la priorité, de la signalisation lumineuse, d'un passage pour piétons, laisser dévier son véhicule en raison d'une occupation accessoire, consultation de son téléphone, ...). On rappellera donc l'importance de vouer toute son attention à la route et à la circulation et d'éviter toute occupation accessoire.

Enfin, on relèvera qu'en 2019, 173 mesures ont été prononcées pour des conduites sous l'influence de produits stupéfiants ce qui représente une augmentation de 22% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est préoccupante et le SCAN va intensifier sa prévention dans ce domaine.

Par rapport au reportage de la RTS en février de cette année qui place les Neuchâtelois en tête des retraits de permis en Suisse, le SCAN identifie les éléments suivants pour expliquer cette situation:

- Un nombre de kilomètres parcourus plus important que la moyenne suisse.
- Un nombre de véhicule pour 1000 habitants plus élevé que la moyenne suisse.
- Deux grandes villes à 1000 mètres d'altitude, donc plus de mesures liées aux mauvaises conditions atmosphériques (dégel insuffisant du véhicule et perte de maîtrise).
- Des retraits pour consommation de drogues et inattention plus élevés que la moyenne suisse.

### Pour tous renseignements complémentaires :

Philippe Burri, directeur du SCAN, 079 624 45 71, [philippe.burri@ne.ch](mailto:philippe.burri@ne.ch)

Retrouvez tous les communiqués du SCAN sur [www.scan-ne.ch/medias](https://www.scan-ne.ch/medias). Photos sur [scan-ne.ch/photos](https://scan-ne.ch/photos).

Malvilliers, le 19.05.2020